

# FOIRE AUX QUESTIONS

Voici les réponses aux questions que nous recevons le plus fréquemment lors de la période d'inscriptions.



### 1. À partir de quel âge puis-je inscrire mon enfant au camp de jour?

Le camp de jour est destiné aux enfants de 5 à 12 ans. Votre enfant doit avoir au minimum 5 ans et au maximum de 12 ans en date du 30 septembre 2024.

Club Ados pour les 13-15 ans : Un camp de jour pour les ados est aussi offert, nous vous invitons à consulter notre programmation en ligne pour plus de détails : <https://tinyurl.com/bdz49bts>

### 2. Quand puis-je inscrire mon enfant au camp de jour?

Pour les résidents de la ville de Québec : Dès le lundi 15 avril 18 h 30.

Inscriptions jusqu'au 6 mai 2024, ou jusqu'à ce que la capacité du camp soit atteinte.

Pour les non-résidents de la ville de Québec : À compter du 7 mai 2024.

### 3. Est-ce que mon enfant peut être dans le même groupe que son ami?

Votre enfant et son ami peuvent être dans le même groupe s'ils ont le même âge. Vous devez faire la demande par courriel le plus tôt possible : [campdejour@patro.roc-amadour.qc.ca](mailto:campdejour@patro.roc-amadour.qc.ca)  
Cependant, en aucun cas, nous ne pouvons garantir de répondre à votre demande.

### 4. Quelles sont les façons de s'inscrire?

Par internet : <https://tinyurl.com/3b8kmy4h> - Le plus rapide!

Par téléphone : Veuillez prévoir un achalandage et un temps d'attente 418 529-4996

### 5. Je n'arrive pas à faire l'inscription en ligne, puis-je venir la faire en personne?

Les inscriptions se font en ligne et par téléphone uniquement. Pour vous aider, nous vous invitons à contacter notre soutien technique par téléphone le 15 avril entre 18h30 et 20h30. Il nous fera plaisir de vous accompagner et de répondre à vos questions. Il n'y aura aucun soutien technique via les courriels ou les réseaux sociaux.

### 6. Quels sont les modes de paiement autorisés?

En ligne : Crédit (Visa ou MasterCard).

Par téléphone : Crédit / argent, chèque ou débit sur entente de paiement

Un seul paiement : Au moment de l'inscription

Paiement différé : 3 versements égaux (15 avril, 15 mai et 15 juin 2024)

### 7. Quels sont les coûts pour l'été?

Les coûts varient selon le nombre d'enfants, le nombre de semaines et le nombre de services :

Nous vous invitons à consulter la programmation : <https://tinyurl.com/bdz49bts>

### 8. Puis-je obtenir de l'aide financière?

Pour avoir accès au rabais de l'aide financière et l'appliquer sur votre inscription dès le 15 avril, le formulaire devait être complété avant le lundi 8 avril. Aucune demande ne sera traitée les 15 et 16 avril.

L'analyse des demandes reprendra le 17 avril. Si vous recevez une aide financière après votre inscription, vous pourrez obtenir un remboursement (prévoir un délai de traitement).

### 9. Est-ce possible d'inscrire mon enfant à temps partiel?

Camp des 5-12 ans : Les inscriptions sont à la semaine. Vous choisissez donc le nombre de semaines que vous souhaitez. Il est impossible d'inscrire un enfant à la journée. Nous vous rappelons que les semaines 1 et 8 sont des semaines réduites. Nous vous invitons à consulter la programmation pour plus de détails : <https://tinyurl.com/bdz49bts>

### 10. Puis-je modifier mon inscription?

Oui. Selon les disponibilités, il vous est possible de modifier votre inscription. Pour ce faire, vous devez nous contacter par téléphone 418 529-4996 ou par courriel [campdejour@patro.roc-amadour.qc.ca](mailto:campdejour@patro.roc-amadour.qc.ca).

Notez que des frais de 10% s'appliqueront pour une modification après la fin de la période d'inscription (lundi 6 mai 2024 23 h 59).

### 11. Est-ce que le chandail est obligatoire?

Non, il est facultatif.

### 12. Est-ce qu'il y a des camps spécialisés à la semaine?

Non, il n'y aura pas de camps spécialisés à la semaine pendant la période estivale 2024.

### 13. Est-ce qu'il y a un service de surveillance animé (service de garde)?

Oui, le matin de 7 h 30 à 8 h.

### 14. Est-ce qu'il y a un Extra-Vacances?

Oui, du 19 au 23 août 2024 (places limitées).